



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
**CONFÉDÉRATION  
NATIONALE**

24 septembre 2019

Contact presse :  
Claire Avelle  
07 66 42 72 33  
[c.avelle@afc-france.org](mailto:c.avelle@afc-france.org)

---

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

---

28, Place Saint-Georges  
75009 Paris  
**email.** [cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org)  
**tél.** 01 48 78 81 61  
**fax.** 01 48 78 07 35  
**www.afc-france.org**

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

**SIRET.** 784 408 825 00015  
**APE.** 9499Z

---

## Communiqué

# Bioéthique : de nouvelles voix s'élèvent. Le Gouvernement restera-t-il sourd ?

La discussion du projet de loi relatif à la bioéthique débute aujourd'hui dans l'hémicycle et se poursuivra jusqu'au 9 octobre. Pendant les longs mois d'États Généraux de la bioéthique et d'auditions, le débat a semblé comme anesthésié par un Gouvernement et une majorité parlementaire aveugles aux limites que nous devons ensemble nécessairement poser à l'absolutisme de la technique et à la volonté toute puissante des individus.

Après le Grand Rabbin de France à l'Assemblée nationale, le 29 août, la Conférence des Évêques de France au Collège des Bernardins, le 16 septembre, c'est au tour de l'Académie Nationale de Médecine de souligner "une rupture volontaire d'égalité entre les enfants" et d'alerter : "la conception délibérée d'un enfant privé de père constitue une rupture anthropologique majeure qui n'est pas sans risques pour le développement psychologique et l'épanouissement de l'enfant".

L'Union Nationale des Associations Familiales demandait, quant à elle, hier aux parlementaires de rétablir le lien entre accouchement et filiation.

Dans La Croix du 23 septembre, douze hauts fonctionnaires pour qui "aucun débat réel n'a été possible" appelaient le gouvernement à retirer le projet de loi bioéthique.

Les Associations Familiales Catholiques ont dénoncé avec force les conséquences néfastes multiples de ce projet de loi bricolé et injuste pour la société tout entière. Il n'appartient pas à un projet de loi relatif à la bioéthique de s'occuper du "sociétal" et de révolutionner la filiation. Elles redisent avec gravité que, mieux qu'un débat apaisé, elles souhaitent un débat éclairé sur les ruptures majeures qui vont être débattues.